

Maintenance



Prise en charge de l'ensemble des opérations et dépenses nécessaires à l'entretien et au bon fonctionnement de votre véhicule.

LA PRESTATION en bref

Elle couvre :

- Les entretiens courants et intermédiaires liés à une utilisation normale du véhicule, des options et/ou accessoires compris dans le contrat de leasing (vidanges, filtres à l'huile, à gasoil, à air, liquide de freins et de refroidissement, appoints d'huile, contrôles de la batterie de traction pour les véhicules électriques).
- Les réparations mécaniques ainsi que le remplacement des pièces défectueuses (pièces mécaniques, hydrauliques, électriques ou électroniques).
- La prise en charge des pièces d'usure et des contrôles techniques obligatoires (essuie-glace, ampoules, intérieures/extérieures, batteries des véhicules thermiques, amortisseurs, système de freinage).



- Vous prenez rendez-vous auprès de votre concessionnaire Autosphere pour votre entretien ou en cas de panne mécanique.
- Autosphere Lease paie ensuite les dépenses directement aux réparateurs.

Sont exclus :

Les produits additifs non préconisés par le constructeur, l'AdBlue® (assimilé à du carburant), les lavages intérieurs/extérieurs, les recharges de batteries et les pièces endommagées suite à un choc.



- Une équipe d'experts, tous issus du secteur de l'automobile, dédiée au contrôle et au suivi personnalisé des opérations.
- Accompagnement dans les recours constructeurs.
- Conseils personnalisés et prise de vos rendez-vous sur simple appel.

LES ATOUTS

Tranquillité : votre véhicule est révisé et entretenu régulièrement.

Pratique : vous déposez votre véhicule en indiquant qu'il bénéficie de la maintenance Autosphere Lease.

Expertise : vous bénéficiez de l'expertise de vos concessions Autosphere.